



**Le Jeudi 18 février 2016,
Mobilisons nous pour la défense des I.E.G,
Du Service Public
Et de l'emploi statutaire.**

Un rassemblement aux couleurs de nos entreprises (bleu) est prévu le 18 février à 10h30 aux Tanneurs. Des représentants CGT, FO, prévoient de rencontrer la direction Régionale d'EDF SA et les différents directeurs locaux des unités du groupe. S'en suivra un départ vers le siège du Medef où nous avons également demandé à être reçus.

Soyons nombreux et déterminés à asseoir la cohésion qui nous sera nécessaire pour maintenir un rapport de force et renverser les orientations ainsi que l'intérêt financier de quelques uns qui vont à l'encontre de l'intérêt collectif.

**APPEL à une journée de Grève
Tous dans l'action le 18 février à 10 H 30
Aux Tanneurs à Nantes**

Ces modalités sont suffisamment larges pour que chaque salarié s'inscrive, à sa convenance, dans cette grève.



Paris, le 8/2/2016

Le jeudi 18 février 2016, mobilisation pour la défense des Industries Electriques et Gazières, du Service Public et de l'emploi statutaire.

Les Fédérations syndicales des IEG FCE-CFDT, FNME-CGT, FNEM FO se sont rencontrées le 4 février pour partager leurs analyses sur la **situation que traversent actuellement les Industries Electriques et Gazières.**

Réorganisations incessantes des groupes de l'énergie, remise en cause des modèles de groupes intégrés, suppressions de milliers d'emplois, limitations des investissements, menaces sur les garanties collectives et statutaires, rigueur salariale, externalisation d'activités hors du statut des IEG, sont des déclinaisons concrètes du contexte 2016 effectuées par les employeurs des IEG.

Par ailleurs, la part croissante de la commercialisation d'électricité et de gaz opérée par des entreprises refusant d'adhérer au statut des IEG est un problème toujours occulté par les pouvoirs publics.

A travers cet échange il ressort une nouvelle fois la nécessité de ne pas rester sans agir, sans proposer une mobilisation aux électriciens et gaziers notamment face aux projets concernant :

- La filière de production Thermique avec en point d'orgue l'ordre du jour du prochain CCE d'EDF-SA qui prévoit la fermeture de centrales au fuel en 2017 et 2018, 2020 pour le charbon, alors que le thermique tient une place importante dans le mix électrique, notamment pour le passage de la pointe. L'augmentation potentielle du prix de la tonne de CO2 pèsera sur la production de pointe sans que ne soit évalué et valorisé le service apporté à la sécurité du réseau. C'est donc l'intégralité de la filière qui risque de fermer.
- Les menaces que fait peser la commission européenne sur les concessions hydroélectriques en France, suite à la mise en demeure effectuée en novembre 2015.
- Les suppressions massives d'emplois alors qu'aucune garantie concernant la mobilité au sein de la branche n'existe, revendication des fédérations syndicales, c'est donc la garantie de l'emploi dans les IEG qui est menacée à terme.
- Des « projets industriels » des groupes énergétiques centrés sur des objectifs longs terme mais flous sur les jalons intermédiaires, qui ne garantissent pas les intérêts des usagers, qui externalisent des activités hors des IEG.

C'est pourquoi les fédérations syndicales des IEG :

- Poursuivent leurs interventions auprès de la commission européenne, en lien avec les fédérations internationales (EPSU et Industri'all) avec lesquelles elles seront reçues le 25 février 2016 par la Direction Générale Energie à Bruxelles.
- Rencontrerons conjointement les pouvoirs publics, avec une demande de rencontre au ministère ce 18 février 2016

Les Fédérations FCE-CFDT, FNME-CGT, FNME-FO décident de construire une mobilisation ce 18 février, **appelant ainsi les Electriciens et les gaziers à cesser leur travail**, à reprendre en main l'outil de travail, à participer aux actions déclinées dans les métiers et aux initiatives des fédérations, notamment au rassemblement qui se tiendra aux portes du CCE EDF à Levallois Perret. Pour dire Non à cette casse et soutenir les agents de cette filière centrales thermiques qui seront les premiers concernés par les décisions prises à l'issue de ce CCE.